JE SUIS UN FRIGO SOLIDAIRE

Un Frigo en libre-service dans lequel chacun peut donner ou prendre librement, en respectant quelques règles, pour :

Lutter contre le
gaspillage alimentaire

Contribuer à
la solidarité locale

Créer du
lien social

SI TU PEUX TU DONNES, SI TU NE PEUX PAS TU PRENDS

QUI DONNE ?

- LES COMMERÇANTS
- LES HABITANTS
- LES ASSOCIATIONS

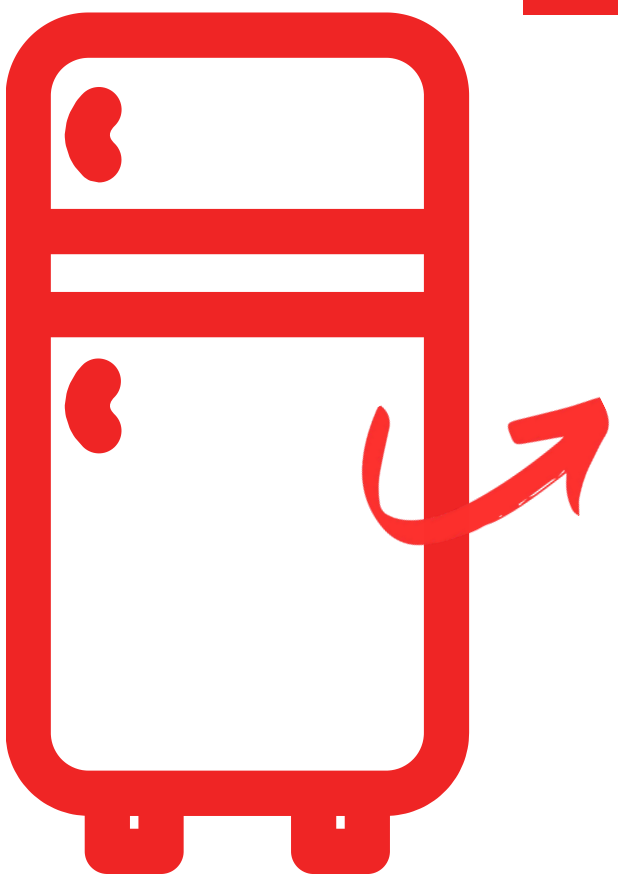

QUI PREND ?

TOUS CEUX QUI EN ONT BESOIN

LES RÈGLES D'UTILISATION DU FRIGO SOLIDAIRE

Commerçants
Je mets mes invendus
en suivant les règles de traçabilité

Associations
Je mets mes collectes
ou surplus de collectes

Particuliers
Je fais des dons
en respectant la charte ci-dessous

JE PEUX METTRE

- Végétaux : légumes, fruits
- Produits secs et emballés : épicerie, yaourts
- Produits sans date de péremption affichée
- Produits avec DLC* non dépassée et encore emballés
- Produits avec DLM** légèrement dépassée

JE NE PEUX PAS METTRE

- Plats cuisinés maison
- Produits déjà entamés
- Alcool
- A éviter : viande et poisson frais pour ne pas rompre la chaîne du froid

Je vérifie la validité des produits que je prends

Je pense à laisser pour les autres

Je reste aimable avec le responsable du frigo

***La date limite de consommation (DLC)** est indiquée sur les emballages par la mention **« À consommer jusqu'au... »**. La DLC doit être suivie à la lettre : **au-delà de la date indiquée, l'aliment ne pourra plus être consommé**, cela peut présenter des risques pour votre santé. Il est donc important de respecter cette date et de ne pas consommer un produit périmé.

****La date de durabilité minimale (DDM)** est indiquée sur les emballages par la mention **« À consommer de préférence avant le... »**. **Une fois la date passée, il n'est pas nécessaire de jeter les produits concernés, pourvu que leur emballage ne soit pas altéré. Le produit peut toujours être consommé sans risque pour la santé.**